



ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le Vendredi 21 Juin 2024 à 18 H 30 à St Etienne sur Reyssouze (salle Cocagne - 44 Route de St Jean).

Appel des clubs à 18 H 00.

Présence obligatoire de tous les clubs

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2024/2025

La Commission Régionale des Coupes informe les clubs de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France (seniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions de la Laurafoot.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire via le menu :

« Compétitions » / « Engagements » / « saison 2024/2025 » et afficher le centre de gestion : Fédération Française de Football et de bien vous engager sur la ligue LAuRAFoot.

La date limite d'engagement est fixée au **15 Juin 2024** (dernier délai).

Droit d'engagement : 52 €uros

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 30 Mai 2024

Présents : Françoise DELOY, Jacques REYDELLET, Henri BENEJAN, GAUTHIER Yannick, PRADA René

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens a eu lieu le 25 Mai au restaurant O'Troll à Viriat en présence d'Alain JOSSERAND représentant le président du District.

Joël MALIN excusé, des anciens présidents Paul et Jean-François, Bernard était excusé et nous remercions les 23 participants, les restaurateurs pour la qualité de leurs prestations et Esther et Myriam, secrétaires, pour l'aide apportée à notre amicale.

Les 3 rapports moral, d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité ainsi que le montant de la cotisation qui a été fixée et votée à l'unanimité par les adhérents présents à 25 €uros pour 2025.

Le bureau de l'Amicale a été réélu pour 4 ans à l'unanimité par les adhérents présents.

A noter : la pétanque aura lieu le 28 Septembre et le 23 Novembre le concours de belote au Troll à Viriat.

Nous remercions Jean-Jacques ZARB correspondant du Progrès pour sa présence et la qualité de son article paru le 26 Mai.

Si vous souhaitez être amicaliste en 2024, il n'est pas trop tard. Merci d'envoyer un chèque de 20 €uros au District.

Le Président,
Yannick GAUTHIER

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 28/05/2024

Présents : Grégory BESSET, Romain JARJAVAL, Sylvain FEYEUX, Jean Noel TARTARIN, Olivier GUICHERD,

Excusé : Baptiste PIQUET,

Absent : Antony VAUDON, Guillaume STRIPPOLI, Loïc CHABAUD, Alexis CURT, Bolat Murat,

CERTIFICAT MEDICAL

- ✓ Majid Bedja indisponible jusque fin de saison,

COURRIERS ARBITRES

- Madjid Bedja courrier reçu,
- Claude Guglielmi courrier reçu,
- Florian Labalme courrier reçu,
- Damien Bonnaure courrier reçu,
- Nour Eddine Berriss courrier reçu,

COURRIERS CLUBS

- Courrier reçu de la part de Monsieur le président Lagneau, Monsieur Poirier et Monsieur Merchadou, du club d'Ambronay Saint Jean le Vieux concernant des faits et remarque sur arbitrage. Courriers bien pris en compte.

DIVERS

La CDA remercie pour les services rendus tous les arbitres qui ont décidé de mettre fin à leur fonction en fin de saison et en particulier messieurs Nemery, Stadelmann, Guglielmi, Kreutner et Bedja pour leurs nombreuses années d'exercice.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Sylvain Feyeux



INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2024/2025

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2023/2024 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2024/2025, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2024 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2024** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vis pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans.

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier médical d'arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2024.

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2024-2025

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2023/2024. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Les dates et lieux seront fixées en début de saison.

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2024-2025) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'année 2024, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée en 2017	Date formation	Date Validité
ASLAN	Alperen	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
BALDOVE	Pierre-Emile	Fc St Vulbas Plaine de l'Ain	03/10/2018	03/10/2024
BARDET	Pierre	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
BEKAR	Kenan	ASTT Oyonnax	28/09/2018	28/09/2024
BELLA	Louis	Bourg FO	08/12/2018	08/12/2024
BICHAT	Jean-Jacques	Fareins Saône Vallée	08/12/2018	08/12/2024
BLUETTE	Jean-Luc	US Arbent Marchon	28/09/2018	28/09/2024
BOURCET	Clément	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BRAILLON	Jean-Michel	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
BRISSET	Jacques	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BROYER	Jullian	US Replonges	08/12/2018	08/12/2024
BURDY	Pierre	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BUSSAT	Karine	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
CANTIN	Martial	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
CARRY	Didier	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/2018	19/09/2024
CETIN	Mustafa	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
CHEVALIER	Michel	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
CHEVAUCHET	Mickael	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/2018	19/09/2024
CUMEN	Ismail	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
CURVEUR	Pierre	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
DJAARIRI	Rachid	Plastics Vallée FC	28/09/2018	28/09/2024
DOS REIS	Paolo	AS Montréal la Cluse	28/09/2018	28/09/2024
DUC	Didier	FC Veyle Saône	03/10/2018	03/10/2024
DURAFOUR	Thomas	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
FELIX	Eugénie	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
FERRARI	Yannick	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
GACHOT	Nicolas	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
GAILLARDON	Sébastien	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
GALHOFA	Rui	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
GARNIER	Vincent	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
GENEVEY	Florent	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
GREMERET	Stéphane	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
GUEDRA	Kévin	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024

GUILLEMIN	Guillaume	US Feillens	19/09/2018	19/09/2024
GUYOT	Frédéric	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
HERBRETEAU	Vincent	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
JACQUET	Pascal	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
JIMENEZ	Yustin	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
KECH	Lucie	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
KOSKER	Ahmet	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
LACROIX	Nicolas	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
LANDAIS	Yann	US Dombes	03/10/2018	03/10/2024
LE MOING	Eric	FC Veyle Saône	08/12/2018	08/12/2024
LEROUX	Franck	US Dombes	03/10/2018	03/10/2024
LIEVRE	Marc	FC Bords de l'Ain	03/10/2018	03/10/2024
LOUSSERT	Jérôme	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
MARGUIN	Yoan	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
MARTINEZ	Clément	Fc St Maurice de Gourdans	03/10/2018	03/10/2024
MAYENSON	Gilles	O. St Denis les Bourg	29/09/2018	29/09/2024
MAYER	Eric	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
MAYNARD	Nathan	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
MAZUIR	Jérôme	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
MITAUX	Franck	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
MONINOT	Claude	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
MONNET	Gérard	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
MOREL	Alain	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
NUGIER	Patrick	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
PANI	Laurent	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
PECHOUX	Elsa	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
PERRAULT	Yann	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
PERRODIN	Jérôme	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
PETTINI	Michel	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
PHILIPPON	Pierre	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
POLLY	Gérard	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
PRIETO	Claude	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
RAVASSARD	David	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
REVEYRON	Claude	CS Belley	03/10/2018	03/10/2024
REYES BOBILLO	Nicolas	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
REYNAUD	Philippe	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
RICOL	Sébastien	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
RIGAUD	Aurélien	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
RIGAUDIER	Michel	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
ROMAND	Jimmy	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
ROUJON	Hubert	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
SABATIER	Patrick	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
SABOT	Jean-Baptiste	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
SACQUARD	Jordan	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
SANCHES	Claude	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
SCOGNAMIGLIO	Thomas	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
SINARDET	Willy	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
SOUNY	Alain	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
TARRIT	Christophe	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
TEIXEIRA	Fabien	US Feillens	19/09/2018	19/09/2024

TIRAND	Jocelyn	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
VILLOD	Sébastien	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
VIRIEUX	Dominique	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
YILDIRIM	Can	ASTT Oyonnax	28/09/2018	28/09/2024
ZANARDI	Didier	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024

COMMISSION FEMININE

Plénière des féminines de fin de saison

La traditionnelle réunion plénière féminine de fin de saison aura lieu le **Judi 13 Juin 2024 à 19h00** au siège du District de l'Ain de Football (26 rue du Loup – 01440 VIRIAT).

Merci à l'ensemble des clubs de confirmer votre participation à l'adresse suivante : tvallet@ain.fff.fr et de prendre quelques instants pour compléter le questionnaire suivant : <https://forms.gle/nJ2wqyD9GbyhUFcG9>

Cela permettra de bénéficier d'informations en amont et d'avoir un visu sur les orientations de la saison 2024-2025.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

50.3.2 - Appels

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme et délais fixées par l'article 190 des règlements généraux.

Toutefois, le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la date de notification si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement d'une compétition avec phase éliminatoire donc pour la Coupe Emile Faivre, Coupe des Groupements, Coupe Morandas et Coupe Féminine et ceci à partir des ¼ de finales
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de championnat.
- Porte sur le classement en fin de saison

Il va de soi que les Commissions de 1ère instance devront également tenir compte de cet article et statuer dans les 2 jours pour les cas mentionnés ci-dessus.

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

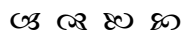
Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

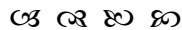
Réunion du 28 Mai 2024

Présents : MM DELIANCE, BOURDON, VERNAY, GUTIERREZ, BACONNET, PELLET.



Courriers :

- de Bourg Sud contre Essor Bresse Saône en U15, D1 poule A, portant réclamation pour nombre de mutations
- Réserve FC Dombes Bresse contre Thoissey en féminines à 8 match n°27661610 pour équipiers premiers.
- de FC Bord de Veyle pour frais de déplacement en U18 match n°27939251



Dossier n° 233

Match n° 27651610 : FC Dombes Bresse 1 / Thoissey 2 – Féminines à 8 D1 – du 25/05/2024

Réserve d'avant match de FC Dombes Bresse 1 contre Thoissey 2 au motif que plus de 2 joueuses ont participé en équipe supérieure au repos ce week - end.

Réserve transformée en réclamation par courriel du 28/05/2024.

Réserve recevable après pointage des joueuses de Thoissey 2, il s'avère que 5 joueuses de Thoissey 2 ont participé au dernier match de l'équipe 1 de Thoissey qui s'est joué le mercredi 22/05/2024.

En conséquence, la Commission donne match perdu par pénalité à Thoissey 1.

Score :

Thoissey 2 : 0 but / 0 point

Dombes Bresse 1 : 0 but / 3 points

Dossier transmis à la Commission compétente pour homologation.

Le club de Thoissey est redevable de la somme de 49 €uros pour frais de dossier.

Dossier n° 234

Match n° 27651892 : CS Beon / Attignat 2 – Seniors Féminines à 8 D2 poule B – du 25/05/2024

Courrier du club d'Attignat annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Attignat 2 : 0 but / - 1 point

CS Beon : 3 buts / 3 points

Le club d'Attignat est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 235

Match n° 27889759 : Misérieux - Trévoux 3 / Mille Etangs 2 – U18 D4 poule J – du 25/05/2024

Courrier du club de Misérieux -Trévoux annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Misérieux - Trévoux 3 : 0 but / - 1 point

Mille Etangs 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Misérieux - Trévoux est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 236

Match n° 27962106 : Haut Revermont 1 / Chaveyriat 2 – Seniors D5 poule A – du 26/05/2024

Courrier du club de Chaveyriat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Chaveyriat 2 : 0 but / - 1 point

Haut Revermont 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Chaveyriat est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 237

Match n° 27988703 : Ain Sud 3 / Vaux en Bugey 2 – Seniors D5 poule D – du 25/05/2024

Courrier du club de Vaux en Bugey annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Vaux en Bugey 2 : 0 but / - 1 point

Ain Sud 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Vaux en Bugey est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 238

Match n° 27873576 : Bourg Sud 1 / Essor Bresse Saône 1 – U15 D1 poule A – du 26/05/2024

Réserve d'après-match du Club de Bourg Sud contre Essor Bresse Saône concernant le nombre de joueurs ayant le statut de Mutation Hors Période.

Réserve recevable.

Après pointage des joueurs, il s'avère que seuls 2 joueurs ont un cachet Mutation.

La Commission confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 49 €uros.

Dossier n° 239

Match n° 27883843 : US Nantua 1 / Oyonnax ATT 2 – U18 D4 poule M – du 25/05/2024

Courrier du club d'Oyonnax ATT annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Oyonnax ATT 2 : 0 but / - 1 point

Mille Etangs 2 : 3 buts / 3 points

Le club d'Oyonnax ATT est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 240

Match n° 27882029 : Centre Dombes 1 / Oyonnax ATT 1 – U18 D3 poule E – du 25/05/2024

Courrier du club d'Oyonnax ATT annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Oyonnax ATT 1 : 0 but / - 1 point

Centre Dombes 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Oyonnax ATT est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 241

Match n° 27873897 : Mille Etangs 2 / Essor Bresse Saône 4 – U15 D4 poule L – du 26/05/2024

Courrier du club d'Essor Bresse Saône annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Essor Bresse Saône 4 : 0 but / - 1 point

Mille Etangs 2 : 3 buts / 3 points

Le club d'Essor Bresse Saône est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 242

Match n° 27939253 : Montluel 1 / Plaine de l'Ain 1 – U18 D4 poule I – du 25/05/2024

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de l'équipe adverse : 1^{er} forfait.

Score :

Plaine de l'Ain 1 : 0 but / - 1 point

Montluel 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Plaine de l'Ain est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 243

Match n° 27939148 : Bourg Sud 2 / Côtière Luenaz 1 – U18 Ph3 D3 poule F – du 18/05/2024

Réserve d'avant match du Club de Côtière Luenaz contre Bourg Sud concernant 7 joueurs susceptibles d'avoir participé à un match qui correspond à la même journée.

Réserve recevable.

La journée du 4 Mai 2024 a été reportée au 18 Mai 2024.

De ce fait, le match du 4 Mai n'est pas considéré comme « effectivement joué ».

En conséquence, les joueurs de Bourg Sud pouvaient participer à la rencontre.

La Commission valide le score acquis sur le terrain.

Le Club de Côtière Luenaz est redevable de la somme de 49 €uros.

Dossier n° 244

Match n° 27886128 : Côtière Meximieux Villieu 1 / Bourg Sud 2 – U15 D3 poule F – du 26/05/2024

Courrier du club de Bourg Sud annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Bourg Sud 2 : 0 but / - 1 point

Côtière Meximieux Villieu 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 245

Match n° 27876617 : Jassans Frans 1 / Plaine Revermont Foot 1 – U18 D3 poule G – du 25/05/2024

Courrier du club de Plaine Revermont Foot annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Plaine Revermont Foot 1 : 0 but / - 1 point

Jassans Frans 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Plaine Revermont Foot est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 246

Match n° 26475298 : Vertrieu 1/CS Belley 3 – Seniors D4 poule B – du 26/05/2024

Dossier transmis par la Commission de discipline.

Le joueur DAMELET Mattéo du CS Belley, licence n°2548444448, ayant participé à la rencontre du 25/05/2024 contre E.S. St Martin du Mont en D2 (averti) puis le lendemain à la rencontre du 26/05/2024 contre Vertrieu en D4 (de nouveau averti).

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Belley 3 pour avoir fait participer en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle au cours de 2 jours consécutifs.

Score :

Vertrieu AS : 1 but / 1 point

CS Belley : 0 but / 0 point

Dossier n° 247

Match n° 27882030 : Arpent Marchon 1 / St Denis Ambutrix 1 – U18 D3 poule E – du 25/05/2024

Courrier du club de St Denis Ambutrix annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

St Denis Ambutrix 1 : 0 but / - 1 point

Arpent Marchon 1 : 3 buts / 3 points

Le club de St Denis Ambutrix est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 248

Match n° 27939251 : Mille Etangs 3 / Bord de Veyle 1 – U18 D4 poule I – du 25/05/2024

Courrier du club de Mille Etangs annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Mille Etangs 3 : 0 but / - 1 point

Bord de Veyle 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Mille Etangs est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Le club de Mille Etangs est redevable de la somme de 46 €uros pour frais de déplacement de Bord de Veyle, chèque à faire transiter par le District.

Dossier n° 249

Match n° 27651885 : Bettant 1 / Attignat 2 – Seniors Féminines à 8 D2 B – du 19/05/2024

Courrier du club d'Attignat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Attignat 2 : 0 but / - 1 point

Bettant 1 : 3 buts / 3 points

Le Club d'Attignat est redevable de la somme de 20 €uros au district.

Dossier n° 250

Match n° 27650661 : Foot 3 Rivières 2 / Essor Bresse Saône 1 – Seniors Féminines à 11 D1 – du 12/05/2024

Réserve d'après match d'Essor Bresse Saône 1 contre Foot 3 Rivières 2.

La réserve d'après-match est irrecevable « puisqu'aucun motif » et de plus une réserve ne doit pas mentionner un article des règlements.

Le club d'Essor Bresse Saône est redevable de la somme de 49 €uros au district.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Les classements seront validés par la commission discipline (dossiers en cours) et la commission des règlements après l'expiration de tous les recours.

Ne pas appeler pour les montées et descentes.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT

COMMISSION COUPES

Réunion du 28 mai 2024

**Les finales des coupes de l'Ain auront lieu au Forum des Sports à ST MAURICE de
BEYNOST le samedi 1 juin 2024**

14 h 00 Vétérans coupe René MORANDAS.

Manziat Fc 5 – Bourg Sud 5

14 h 00 Féminines coupe Peggy PROVOST

Essor Bresse Saône 1 – Plastic Vallée Fc 1

16 h 30 Ex Groupements coupe René TREMBLAY :

Ain Sud 3 – Anglefort As 1

19 h 00 Coupe Emile FAIVRE.

Culoz Grand Colombier Us 1 – Ol. Rives de l'Ain Pays de Cerdon 1

Vincent JACUZZI, David BEREIZIAT, Jacques CONTET

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

Développement et Animation des Pratiques

Plateau départemental U7 - samedi 8 juin à Izernore

Clubs	Nombres d'équipes inscrites	Equipes complémentaires
VALSERHONE FOOT	3	0
ESB FOOTBALL MARBOZ	1	0
A.S. DORTAN LAVANCIA	2	0
ENT.S. REVERMONTAISE	3	1
F. C. BRESSANS	3	0
CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN	3	1
AS IZERNORE NURIEUX-VOLOGNAT	3	1
F.C. DOMBES BRESSE	2	0
U.S. ARBENT MARCHON	3	2
ENT.S. VAL DE SAONE	2	0
U.S. VAUX EN BUGEY	1	0
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	1	0
CENTRE DOMBES FOOTBALL	1	0
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	2	0
F.C. CURTAFOND CONFRANCON ST M.	2	0
BOURG SUD	3	0
C.S. VIRIAT	2	0
U.S. VEYZIAT OYONNAX	1	0
A.S. D'ATTIGNAT	2	0
ENT ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL	2	0
C. S. J. CHATILLONAISE	2	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON	3	0
AMBERIEU F.C.	3	1
C.O. DU PLATEAU	2	0
SAINT DENIS, AMBUTRIX, CHATEAU-GAILLARD, FC	2	0
F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	1	0
O. SUD REVERMONT 01	1	0
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	2	0
PLASTICS VALLEE F.C.	3	0
FBBP01	3	0
MILLE ETANGS S.C.*	1	0
LAGNIEU CS	1	0
US SAINT CYR	1	0
FC PRIAY	1	0
Total	68	6
Total d'équipes		74

Les clubs engagés recevront un mail de convocation dans les prochains jours.

Challenge du conseil départemental U11 – dimanche 16 juin à Peronnas

N°	Nom du Canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 30 mai 2024
1	Ambérieu-en-Bugey	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix-Château Gaillard, JS Bettant, Vaux en Bugey	
2	Attignat	Curtafond-Confrançon, Plaine Tonique, Foissiat Etrez, Bressans FC, Attignat	2
3	Valsenhône	Valsenhône	1
4	Belley	Belley, AS Colomieu	2
5	Bourg-en-Bresse-1	Viriat, FO Bourg, Bourg Sud	2
6	Bourg-en-Bresse-2	F. Bourg En Bresse Peronnas 01, St Denis les Bourg	2
7	Ceyzériat	ES Revermontoise, Olympique Sud Revermont 01, Veyle Vieux Jonc, Châtillon la Palud	2
8	Châtillon-sur-Chalaronne	3 Rivières, Ent. Sportive Val de Saône, Dombes Bresse, St Etienne Sur Chalaronne, Gueréins	1
9	Gex	Versonnex Grilly Sauverny, US Divonne, Pays de Gex	
10	Hauteville-Lompnes	Culoz Grand Colombier, CS du Valromey, CO Plateau	2
11	Lagnieu	Lagnieu, Plaine de l'Ain, St Maurice de Gourdans, Serrières Villebois, Ol Buyatin	2
12	Meximieux	Bressolles, Cotière Meximieux, Montluel F	2
13	Miribel	Ain Sud, Le Mas Rillier, Cotière Luenaz	2
14	Nantua	Montréal La Cluse, Nantua, St Martin-Maillat	1
15	Oyonnax	Arbent, Veyziat, Plastics Vallée	1
16	Pont-d'Ain	Ol. Rives de l'Ain, Dortan, Priay, Izernore-Nurieux	
17	Replonges	Feillens, Replonges, Manziat, Bagé, Essor Bresse Saône, Bresse Nord, Bresse Foot	2
18	Saint-Étienne-du-Bois	Marboz, Plaine Revermont Foot, Hautecourt, FC Cormoz St Nizier	2
19	Saint-Genis-Pouilly	AS Prevessins Moens	
20	Thoiry	US Challex, Echenevex Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	
21	Trévoux	Misérieux Trévoux, Jassans Frans, Reyrieux, St Didier de Formans	2
22	Villars-les-Dombes	Fareins Saône Vallée, Portes de l'Ain, Mille Etangs, Centre Dombes, St Marcel	
23	Vonnas	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, St Cyr, Grèges Pont de Veyle, Cormoranche	2
TOTAL			30

Le tirage au sort des premiers matchs aura lieu le mardi 04 juin. Les convocations seront envoyées le mercredi 05.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable éclairage avec un passage en LED

- Commune de Champagne en Valromey – dossier transmis à la ligue pour validation

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase de Saint Denis les Bourg NNI 013449901 – rapport à rédiger par la CRTIS.
- Terrain de Beach Soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601 – rapport à effectuer par la CFTIS.
- Stade Lucien Huot de Sermoyer NNI 014020101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 13 juin 2034.
- Stade Roger Morel de Cormoz NNI 011240101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 13 juin 2034.
- Stade Henri Rigollet de Jayat NNI 011960101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – en attente de classement.
- Complexes sportifs 1 et 2 de Montmerle sur Saône NNI 012630101 et NNI 012630102 – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Stades municipaux de Mézériat NNI 012460101 et NNI 012460102 -rapports à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Prochaines programmations

- Terrains Claudius Joinin 1 et 2 de Saint Trivier sur Moignans NNI 013890101 et NNI 013890102
- Stade municipal Jérôme Brevet de Messimy NNI 012430101
- Stade Orindis 2 de Montréal La Cluse NNI 012650102
- Stades de la Madeleine 1 et 2 de Replonges NNI 013200101 et NNI 013200102
- Stade des Brouilles 3 de Curtafond NNI 011400103 (nouveau terrain)

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

L'A.S. GRIEGES PONT DE VEYLE recherche pour cette 2^{ème} partie de saison (et pour les saisons à venir...) un entraîneur pour son équipe une, en catégorie Senior, qui évolue en 4^{ème} Division du District de l'Ain.

Contact : Arnaud LAMPS (Président) – Tél : 06.76.97.60.85

*_*_*_*_*_*

Le club de **Guéreins Genouilleux** (ASGG) recherche à partir de la saison 2024/2025 un arbitre pour ses équipes seniors.

Vous pouvez contacter le 06.10.47.36.62 pour plus d'informations.

*_*_*_*_*_*

Le club de **Plaine Revermont Football** recherche :

- 1 salarié CDI – 35 H – en tant que responsable Technique Jeunes – Permis B – Diplôme BMF ou équivalent

- 1 apprenti BPJEPS – Expérience coaching

Lieu de travail : Saint Etienne du Bois – Val Revermont Treffort

Qualités recherchées : Esprit d'équipe – Dynamisme – Adaptabilité

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : maxime.tirand@gmail.com

*_*_*_*_*_*

Entraîneur diplômé, étudie toutes propositions pour entraîner club (saison 2024/2025) dans l'Ain.

GLADINES Philippe – Tél : 06.82.33.65.64

*_*_*_*_*_*

L'A.S. Grièges Pont de Veyle recherche pour la saison à venir, dans le cadre du développement de ses équipes jeunes, des éducateurs dans les catégories U11 et U13.

Dès à présent, vous pouvez contacter Arnaud LAMPS, Président du club, au 06.76.97.60.85.

*_*_*_*_*_*

Le club du **FC Haut Revermont** (niveau D4) recherche un responsable senior pour la saison 2024/2025.

Les entraînements et matchs se déroulent sur le terrain de Villerversure.

Merci de prendre contact auprès de Mr Hervé COLIN au 06.76.86.37.83



Le Club de Football du CS Viriat (450 licenciés) recherche son nouvel Educateur Sportif en Club (code ROME 61204).

Description du poste :

Sous la responsabilité du Président du CS Viriat et de la Commission Sportive, l'Educateur Sportif en Club a pour missions de gérer et développer l'Ecole de Foot, d'encadrer une équipe à 11 suivant les besoins du CS Viriat, de manager des alternants et des engagés en service civique (4 personnes), ainsi que les éducateurs de l'Ecole de Foot (12 personnes), de faire le suivi administratif lié au sportif et d'organiser des évènements sportifs.

Profil recherché :

Idéalement, vous êtes titulaire d'un BEF ou d'un BMF, vous avez des compétences dans la pédagogie du football et dans sa pratique. Vous connaissez et avez évolué dans le monde associatif.

- Autonome, dynamique, organisé(e) et force de propositions

Vous savez:

- Communiquer
- Manager des collaborateurs
- Encadrer des enfants dans leur pratique sportive et éducative
- Enseigner, transmettre et développer des compétences
- Echanger avec les parents des pratiquantes(tes).

Caractéristiques du poste :

- Contrat : Salarié, CDD de 12 mois, en vue d'un CDI
- Diplôme : BEF / BMF (demandé)
- Compétences annexes : maîtrise de l'informatique et des réseaux sociaux
- Rémunération : 2010 € brut / mois
- Horaires : 35 heures par semaine annualisées, suivant les tâches administratives, les entrainements et les compétitions
- Avantage : Mutuelle - téléphone et ordinateur
- Date prise de fonction : 2ème trimestre 2024
- Contact: csviriat01@gmail.com



DEVENIR ÉDUCATEUR TE PLAIERAIT ?

Rejoins-nous !

CONTACT :



06.63.62.94.19



581373@LAURAFOOT.ORG

*_*_*_*_*_*

Rejoignez l'aventure footballistique de l'AS Izernore Nurieux Volognat !

Vous êtes passionné de football ? Vous avez l'âme d'un leader ? L'Association Sportive Izernore Nurieux Volognat (AS INV) vous offre une opportunité en or ! Nous sommes à la recherche d'un **Entraîneur** et d'un **Entraîneur Adjoint** pour notre équipe dynamique qui joue avec cœur en Division 2.

Pour l'Entraîneur : Nous cherchons une personne **énergique, stratégique** et **expérimentée**. Prenez les rênes de notre équipe et menez-nous vers des victoires épiques ! Avec votre expertise, nous atteindrons des sommets inégalés.

Pour l'Entraîneur Adjoint : Vous êtes le bras droit indispensable ! Votre rôle est crucial pour sculpter les talents de demain et pour assurer que chaque match soit une page d'histoire écrite avec panache.

Nous offrons :

- Une ambiance de travail **exaltante**.
- La chance de développer des talents prometteurs.
- Une communauté de supporters **passionnés**.

Si vous êtes prêt à relever le défi et à vibrer au rythme de nos succès, envoyez votre CV et lettre de motivation à 561127@laurafoot.org. L'AS INV n'attend plus que vous pour conquérir le monde du football amateur !

Ensemble, visons les étoiles !

Contact : Mr Philippe BERGER
TEL : 06 71 87 07 24

*_*_*_*_*_*



**LE CLUB DE
SAINT DENIS AMBUTRIX CHATEAU FC
RECHERCHE DES EDUCATEURS**

**Pour ses équipes séniors et U18 en
entente avec le club de
Vaux en Bugey**

**CONVIVIALITÉ ET ESPRIT D'ÉQUIPE
SONT NOS VALEURS !**

**Contact et informations :
Ali Bensaâdoune 06 64 75 99 77**



Saint Denis Ambutrix Chateau FC



saintdenisambutrixchateaufc